

LA POLITIQUE DE RELATIONS INTERNATIONALES DE LA DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE EN MATIERE DE BIBLIOTHEQUES

par Gérard BRIAN - Chef du bureau de la formation de la recherche et de la documentation.

Le développement des relations avec les bibliothèques étrangères est relativement récent à la Direction du Livre et de la Lecture. Pourquoi ?

Tout d'abord, parce que la Direction du Livre et de la Lecture est d'une existence relativement récente. Ensuite, parce que s'agissant essentiellement d'échanges de personnels de stage, c'est la Direction des bibliothèques du Ministère de l'Education (D.B.M.I.S.T.) qui coordonne ces échanges (Bourse Full Bright).

Par ailleurs, les bibliothèques de lecture publique sont, et c'est encore plus vrai aujourd'hui, sous la tutelle des collectivités territoriales et le personnel de ces bibliothèques est tributaire de l'initiative de ces collectivités.

Et puis, pourquoi ne pas l'avouer, jusqu'à une période récente encore, la faiblesse des équipements, à quelques exceptions près, obligeait les bibliothécaires français à beaucoup de retenue à l'égard de leurs collègues étrangers, en particulier anglo-saxons.

Depuis quelques années, les choses commencent à changer. En effet, la Direction du Livre et de la Lecture forge peu à peu sa propre expérience et, les équipements mis en service avec son aide, même s'ils sont encore parfois inégalement répartis selon le territoire, n'ont plus rien à envier aux équipements étrangers. Oserais-je dire que parfois, le retard a permis de commencer sur des bases plus saines ?

Les associations professionnelles ont joué un rôle de promoteurs en matière d'échanges avec les pays étrangers. Puis l'administration a parfois pris le relais. C'est le cas pour les échanges avec la Grande-Bretagne où, avec le British Council et l'Association des Bibliothécaires de Grande-Bretagne. La Direction du Livre et de la Lecture organise désormais des échanges réguliers depuis 1981.

Un stage annuel est organisé alternativement en France et en Grande-Bretagne sur des sujets qui changent tous les ans bien entendu, par exemple, sur les constructions de bibliothèques, les documents audio-visuels, les problèmes de l'extension de la lecture et de l'animation, l'informatisation

des bibliothèques, l'économie et la gestion des bibliothèques. Les stagiaires au nombre de vingt sont pour moitié français, pour moitié britanniques. Il s'agit généralement de responsables d'unités de lecture publique. Ce principe qui a été établi d'abord avec nos voisins d'Outre-Manche, va être étendu à la collaboration avec les Etats-Unis en 1986. La Direction du Livre et de la Lecture en collaboration avec la Fédération française de coopération entre bibliothèques va organiser en France un stage mixte franco-américain, sur l'informatisation des bibliothèques et les nouvelles technologies.

En 1987, en principe un stage devrait avoir lieu aux Etats-Unis. Voici pour ce qui concerne les échanges organisés avec les pays à bibliothéconomie réputée développée.

Il est évident que beaucoup d'autres échanges ont lieu, organisés soit par des régions, soit par des villes. Mais il est très difficile de les comptabiliser et d'en rendre compte ici. Par exemple, certaines régions comme l'Ile-de-France ou la région Rhône-Alpes ont organisé des voyages d'études, des visites à l'intention des bibliothécaires et des élus, ce qui a pour effet de promouvoir l'idée de développer des bibliothèques auprès de ces derniers.

Les échanges avec les pays en voie de développement sont plus difficiles à cerner encore. En effet, les réseaux de lecture publique sont pratiquement inexistantes et, les échanges relèvent alors très souvent de l'initiative individuelle, résultant des nécessités de la solidarité.

C'est ainsi que dans le cadre de jumelage ou par l'intermédiaire d'associations, des missions d'aide à la formation de bibliothécaires ont eu lieu dans les pays d'Afrique, la plupart du temps francophones, par exemple : le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Togo etc.

Mais il faut bien reconnaître que l'ensemble de la profession pour le moment n'a pas encore suffisamment pris conscience de l'aide qu'il était possible d'apporter sur le plan matériel et sur le plan pédagogique au développement de la lecture publique dans les pays d'Afrique.

En 1985, la Direction du Livre et de la Lecture a été sollicitée pour aider à la constitution d'un service de bibliothèques itinérantes au Sénégal. L'aide apportée grâce à l'Association des bibliothécaires français et surtout à la volonté de sa présidente Mme Gascuel s'est manifestée par l'octroi d'une subvention destinée à l'acquisition d'un bibliobus et de livres dont une partie a été cédée par les éditeurs.

J'insiste sur le fait qu'il s'agissait de livres neufs choisis sur une liste ou des thèmes proposés par des bibliothécai-

res africains et, en particulier par Raphaël N'Diaye, Directeur des bibliothèques publiques du Sénégal. Dans le même temps, grâce à une subvention du Ministère des relations extérieures, il a été possible d'organiser la formation d'un bibliothécaire sénégalais qui est venu à la bibliothèque centrale de prêt de l'Ardèche pendant un mois.

Ensuite, la Directrice de la bibliothèque centrale de prêt de l'Ardèche est allée sur place pour organiser un stage destiné à l'équipe qui allait encadrer le service. Cette opération du Sénégal n'est probablement pas exemplaire et il faudra un jour en tirer des leçons, mais elle a le mérite d'être une des premières organisées à l'initiative des institutions.

La démarche qui consiste à envisager un problème globalement, c'est-à-dire à toujours associer la mise en place de moyens à la formation du personnel en ayant le plus grand souci de répondre à l'initiative locale est positive.

Elle le restera si les bibliothécaires français qui y collaborent, le font sans dogmatisme, et regardant les yeux ouverts, en essayant de s'adapter aux conditions et au contexte local et, en étant convaincus qu'il s'agit d'un échange où chacun a autant à apprendre qu'à apporter.